

CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N3
Tour :	4è Journée
Distance :	25 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,360 à 0,523

CONVOCAION

DIMANCHE	31/03/24	Heure :	10h00
Club :	16.21 B.C. TAPIS VERT ANGEVIN		
Adresse :	106 RUE DU PRE PIGEON		
Ville :	44100 - Angers		
Contact :	02 41 43 27 36		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE

Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 1 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	LELIEVRE Michel	019536K	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,459	12
17	PINCON Michel	114669J	AVRILLE BILLARD CLUB	N3	0,324	5
27	BROSSEAUD Philippe	136392W	DON BOSCO BILLARD NANTES	N3	0,381	1

POULE 2 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
2	AGU Gwenaël	019649T	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,370	12
16	GRANGER Pascal	110381L	ACADEMIE DE BILLARD FONTEN	N3	0,375	5
24	JEANNOT Thierry	140097J	BILLARD CLUB BAULOIS	N3	0,378	2

POULE 3 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
4	DALIGAULT Christian	020160K	ANJOU BLEU BILLARD SEGREEN	N3	0,508	11
10	MOURAD Abdallah	137490C	DON BOSCO BILLARD NANTES	N3	0,445	6
18	LEGRAND Denis	013549D	VAILLANTE VERTOU BILLARD	N3	0,420	4

POULE 4 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
5	DESCHAMPS Didier	100448K	BILLARD CLUB BAULOIS	N3	0,503	11
14	ANTOINE Denis	155624G	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,350	6
22	CHAILLOU Ralph	020166Q	ECOLE DE BILLARD DU MANS	N3	0,345	4

POULE 5 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
6	VERGER André	020724C	ANJOU BLEU BILLARD SEGREEN	N3	0,471	10
12	LARGEAUD Jean-Berr	019839B	VAILLANTE VERTOU BILLARD	N3	0,390	6
28	LOISON Sylvère	162936E	B.C. DES FRANCS ARCHERS	N3	0,325	1

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

Attention, 2 joueurs d'un même club doivent toujours s'affronter lors du premier tour.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.